

Mercredi 3 Février 2010

Une-ECO

La méthode de la CGT pour faire dérailler le service minimum

Semer la zizanie à défaut de mobiliser les foules. François Nogué, directeur des ressources humaines de la SNCF, a écrit hier à Didier Le Reste, le secrétaire général de la CGT-cheminots. Le DRH dénonce le fait que le syndicat incite les cheminots à se déclarer grévistes « *quelle que soit par ailleurs leur volonté de faire grève ou pas* », en expliquant que ce serait « *le gage d'un mouvement déjà réussi car mettant en difficulté la direction pour effectuer le service dit minimum* ». Dans le cadre de la loi sur le service

garanti, les grévistes doivent se déclarer 48 heures avant le mouvement, afin que l'entreprise publique puisse adapter le plan de transports aux salariés présents et assurer des dessertes dites « *prioritaires* », notamment les heures de pointe. Se déclarer gréviste et venir travailler permet de bloquer les trains tout en étant rémunéré. Il s'avère en effet difficile pour l'entreprise d'intégrer dans ses effectifs ceux qu'elle pensait au départ grévistes. Pour des syndicats qui peinent à

mobiliser, ce stratagème est un bon moyen de limiter la casse. Aujourd'hui, le nombre de grévistes devrait être proche de celui du mouvement du 20 octobre, qui avait mobilisé seulement 23,7 % des cheminots. FABRICE AMEDEO

HISTOIRE DU JOUR

FABRICE AMEDEO